

8. 1848: naissance de la Suisse moderne

Questions:

- Comment se crée un État ?
- Quels sont ses attributs ?
- La construction de la Suisse a-t-elle été un "long fleuve tranquille" ?
- Quels sont les changements après la création de l'État fédéral ?
- Quels sont les différents acteurs de la création de l'État fédéral ?

Objectifs:

SHS 32 : Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps...

1. Analyser des sources pour élaborer une synthèse en fonction d'une thématique abordée: la force du pouvoir central, la Constitution fédérale de 1848, les transformations de la Suisse
2. Décrire et analyser l'organisation de l'État fédéral, les changements et ses conséquences, le rôle de l'État et son fonctionnement
3. Étudier les permanences et les changements dans l'organisation des sociétés
4. Comparer des sociétés humaines en tenant compte de différentes dimensions (sociale, économique, politique, religieuse, culturelle, ...)
5. Mettre en évidence des modes de résolution ou de justification des inégalités sociales (concertation, révolutions, luttes sociales, ...) : les changements dans la vie quotidienne
6. Expliquer les concepts de pouvoir et de système politique
7. Comparer différentes formes de contestations du pouvoir : le Sonderbund

SHS 33 : S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales...

SHS 34 : Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique...

8. Identifier les valeurs véhiculées par les textes de référence (Constitution, Déclaration, ...)
9. Analyser la notion d'État de droit : normes, distinction et séparation des différents pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), droits fondamentaux;
10. Analyser le rôle de citoyen, ses droits et devoirs
11. Décrire les droits sociaux (assurances, législation du travail au XIX^e siècle, syndicat, ...)
12. Comparer différentes sources textuelles et iconographiques sur un même thème
13. Connaître les cantons suisses, leur abréviation, leur rôle et savoir les placer
14. Connaître le vocabulaire (Constitution, diète fédérale, Confédération, ...)

1. Réponds aux questions:

- a) Quels sont les 7 cantons catholique du Sonderbund?
- b) Quelle branche catholique a joué un rôle dans la guerre du Sonderbund?
- c) Comment se nomme le groupe de tous autres les cantons sauf NE et AI et sous les ordres de qui était-il?
- d) Comment se nomme l'assemblée des députés jusqu'en 1848?
- e) Quelles sont les conséquences de la guerre du Sonderbund?

2. Complète la chronologie (tiré de: "La Confédération en bref »)

..... Naissance de la Suisse. Pacte fédéral au Grütli (Rütli). Au fil des siècles, d'autres cantons rejoignent la « Confédération »

1499 Indépendance vis-à-vis du St-Empire romain germanique

1525 (un des sujets de cette année)

1648 Traités ou paix de Westphalie (conclut 2 séries de conflits en Europe: La guerre de Trente Ans et la guerre des Quatre-Vingt Ans)

1798 République helvétique: La Suisse est envahie par l'armée française

1803 Acte de médiation imposé par Napoléon Bonaparte, entrée du canton de dans la Confédération

1815 « Restauration »: La Confédération perd des compétences au profit des cantons

1830 « Régénération »: Certains cantons se dotent de Constitutions

1847: les troupes fédérées viennent à bout des 7 cantons catholiques conservateurs qui s'étaient alliés. (Sonder=particulier, Bund = fédération, alliance)

1848 : les fondements de l'État fédéral moderne sont posés

1914-1918

1929 crise mondiale

1939-1945

1947 introduction de l'AVS

1959 Droit de vote des dans le canton de Vaud

1971 Droit de vote des au niveau

1979 Création du canton du

1999 Nouvelle fédérale

2002 Adhésion à l'ONU

3. Complète le constat:

La Suisse moderne n'existe pas avant Elle se construit progressivement entre et Une courte guerre civile (en, le) précède la rédaction d'une, fruit d'un compromis entre fédéralistes et centralisateurs. Il y a toujours eu des conflits de du pouvoir en Suisse entre les différents niveaux:, **et** (tensions entre centralistes et fédéralistes): c'est encore le cas aujourd'hui.

L'État fédéral s'est construit petit à petit durant la seconde moitié du XIX^e siècle en se choisissant une, en les poids, les mesures, l'heure, la monnaie, l'armée, la poste, en octroyant des droits (initiative et référendum) et des droits (par exemples : lois sur les fabriques, accidents, = groupe de personnes défendant les intérêts dans un métier). La Suisse moderne mise sur pied, il restait à construire une commune (**thème 9**). 2

8. 1848: naissance de la Suisse moderneQuestions:

- Comment se crée un État ?
- Quels sont ses attributs ?
- La construction de la Suisse a-t-elle été un "long fleuve tranquille" ?
- Quels sont les changements après la création de l'État fédéral ?
- Quels sont les différents acteurs de la création de l'État fédéral ?

Objectifs:

SHS 32 : Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps...

1. Analyser des sources pour élaborer une synthèse en fonction d'une thématique abordée: la force du pouvoir central, la Constitution fédérale de 1848, les transformations de la Suisse
2. Décrire et analyser l'organisation de l'État fédéral, les changements et ses conséquences, le rôle de l'État et son fonctionnement
3. Étudier les permanences et les changements dans l'organisation des sociétés
4. Comparer des sociétés humaines en tenant compte de différentes dimensions (sociale, économique, politique, religieuse, culturelle, ...)
5. Mettre en évidence des modes de résolution ou de justification des inégalités sociales (concertation, révolutions, luttes sociales, ...) : les changements dans la vie quotidienne
6. Expliquer les concepts de pouvoir et de système politique
7. Comparer différentes formes de contestations du pouvoir : le Sonderbund

SHS 33 : S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales...

SHS 34 : Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique...

8. Identifier les valeurs véhiculées par les textes de référence (Constitution, Déclaration, ...)
9. Analyser la notion d'État de droit : normes, distinction et séparation des différents pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), droits fondamentaux;
10. Analyser le rôle de citoyen, ses droits et devoirs
11. Décrire les droits sociaux (assurances, législation du travail au XIX^e siècle, syndicat, ...)
12. Comparer différentes sources textuelles et iconographiques sur un même thème (la naissance de la Suisse moderne)
13. Connaître les cantons suisses, leur abréviation, leur rôle et savoir les placer
14. Connaître le vocabulaire (Constitution, diète fédérale, Confédération, ...)

1. Réponds aux questions:

- a) Quels sont les 7 cantons catholiques du Sonderbund? LU, FR, VS, UR, SZ, UW, ZG
- b) Quelle branche catholique a joué un rôle dans la guerre du Sonderbund? Jésuites
- c) Comment se nomme le groupe de tous autres les cantons sauf NE et AI et sous les ordres de qui était-il? Armée confédérale: sous les ordres du général Dufour. (a également donné son nom au plus haut sommet suisse et a créé la première carte topographique suisse)
(Radicaux: protestants)
- d) Comment se nomme l'assemblée des députés jusqu'en 1848? Diète fédérale
- e) Quelles sont les conséquences de la guerre du Sonderbund? Création d'une **Constitution, Souveraineté cantonale** (cantons peuvent faire des choix) particulièrement pour l'école et l'église; Majorité des cantons inscrite

2. Complète la chronologie (tiré de: "La Confédération en bref »)

- 1291 Naissance de la Suisse. Pacte fédéral au Grütli (Rütli). Au fil des siècles, d'autres cantons rejoignent la « Confédération »
- 1499 Indépendance vis-à-vis du St-Empire romain germanique
- 1525 **RÉFORME** (un des sujets de cette année)
- 1648 Traités ou paix de Westphalie (conclut 2 séries de conflits en Europe: La guerre de Trente Ans et la guerre des Quatre-Vingt Ans)
- 1798 République helvétique: La Suisse est envahie par l'armée française
- 1803 Acte de médiation imposé par Napoléon Bonaparte, entrée du canton de VAUD dans la Confédération
- 1815 « Restauration »: La Confédération perd des compétences au profit des cantons
- 1830 « Régénération »: Certains cantons se dotent de Constitutions
- 1847 **GUERRE DU SONDERBUND**: les troupes fédérées viennent à bout des 7 cantons catholiques conservateurs qui s'étaient alliés. (Sonder=particulier, Bund = fédération, alliance)
- 1848 **CONSTITUTION** : les fondements de l'État fédéral moderne sont posés
- 1914-1918 **PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**
- 1929 crise **ÉCONOMIQUE** mondiale
- 1939-1945 **DEUXIÈME GUERRE MONDIALE**
- 1947 introduction de l'AVS
- 1959 Droit de vote des **FEMMES** dans le canton de Vaud
- 1971 Droit de vote des **FEMMES** au niveau fédéral
- 1979 Création du canton du **JURA**
- 1999 Nouvelle **CONSTITUTION** fédérale
- 2002 Adhésion à l'ONU

3. Complète le constat:

La Suisse moderne n'existe pas avant **1848**. Elle se construit progressivement entre **1798** et **1848**. Une courte guerre civile (en **1847**, le **Sonderbund**) précède la rédaction d'une **Constitution**, fruit d'un compromis entre fédéralistes et centralisateurs. Il y a toujours eu des conflits de **répartition** du pouvoir en Suisse entre les 3 différents niveaux: **la Confédération, les cantons et les communes** (tensions entre centralistes et fédéralistes) : c'est encore le cas aujourd'hui.

L'État fédéral s'est construit petit à petit durant la seconde moitié du XIX^e siècle en se choisissant une **capitale**, en **harmonisant** les poids, les mesures, l'heure, la monnaie, l'armée, la poste, en octroyant des droits **politiques** (initiative et référendum) et des droits **sociaux** (par exemples : lois sur les fabriques, **assurances** accidents, **syndicats** (**groupe de personnes défendant les intérêts dans un métier**)).

La Suisse moderne mise sur pied, il restait à construire une **identité** commune (thème 9). 2

8. 1848: naissance de la Suisse moderne (résumé et MC)

Prénom:

1. Le citoyen a des _____ et devoirs
2. Signification du CH: _____, ...)
3. 3 niveaux: _____, cantonal, communal
4. 3 pouvoirs: _____ et judiciaire
5. Lors de la guerre du _____ en 1847, 7 cantons _____ du Sonderbund LU, FR, VS, UR (=____), SZ (=____), UW (=____), ZG affrontent l'armée confédérale (radicaux) sous les ordres du général _____.
6. Les _____ de la guerre du Sonderbund sont la création d'une _____ en 1848 dans laquelle est inscrite la _____ cantonale (cantons peuvent faire des choix) particulièrement pour l'_____ et l'_____; _____ des cantons inscrite
7. Création de _____(s) (au Sg dans le MC) pour protéger les travailleurs
8. Région allemande connue pour l'industrialisation: _____
9. Dernier canton à être entré dans la Suisse en 1979: _____
10. La Suisse y est entrée en 2002: _____
11. Système introduit en 1947 en Suisse pour couvrir les besoins vitaux d'une personne assurée en cas de retraite ou de décès: _____

S	E	C	N	E	U	Q	E	S	N	O	C	S
O	N	O	I	T	U	T	I	T	S	N	O	C
U	E	T	I	R	O	J	A	M	S	N	N	A
V	U	Z	Y	W	H	C	S	H	D	F	F	T
E	C	O	L	E	E	Y	D	E	L	I	E	H
R	U	H	R	S	N	I	R	L	A	T	D	O
A	V	S	I	D	A	B	O	V	W	A	E	L
I	S	L	I	R	U	R	I	E	R	L	R	I
N	G	C	U	N	U	S	T	T	E	S	A	Q
E	A	J	D	U	N	O	S	I	T	I	T	U
T	L	A	R	E	D	E	F	Q	N	G	I	E
E	X	E	C	U	T	I	F	U	U	E	O	S
J	E	S	U	I	T	E	S	E	D	L	N	E

8. 1848: naissance de la Suisse moderne (résumé et MC)

Prénom:

1. Le citoyen a des DROITS et devoirs
2. Signification du CH: CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE, ...)
3. 3 niveaux: FÉDÉRAL, cantonal, communal
4. 3 pouvoirs: LÉGISLATIF, EXÉCUTIF et judiciaire
5. Lors de la guerre du SONDERBUND en 1847, 7 cantons CATHOLIQUES du Sonderbund LU, FR, VS, UR (=URI), SZ (=SCHWYZ), UW (=UNTERWALD), ZG affrontent l'armée confédérale (radicaux) sous les ordres du général DUFOUR.
6. Les CONSÉQUENCES de la guerre du Sonderbund sont la création d'une CONSTITUTION en 1848 dans laquelle est inscrite la SOUVERAINETÉ cantonale (cantons peuvent faire des choix) particulièrement pour l'ÉCOLE et l'ÉGLISE; MAJORITÉ des cantons inscrite
7. Création de SYNDICAT(s) (au Sg dans le MC) pour protéger les travailleurs
8. Région allemande connue pour l'industrialisation: RUHR
9. Dernier canton à être entré dans la Suisse en 1979: JURA
10. La Suisse y est entrée en 2002: ONU
11. Système introduit en 1947 en Suisse pour couvrir les besoins vitaux d'une personne assurée en cas de retraite ou de décès: AVS

S	E	C	N	E	U	Q	E	S	N	O	C	S
O	N	O	I	T	U	T	I	T	S	N	O	C
U	E	T	I	R	O	J	A	M		N	N	A
V		Z	Y	W	H	C	S	H	D	F	F	T
E	C	O	L	E	E	Y	D	E	L	I	E	H
R	U	H	R	S	N		R	L	A	T	D	O
A	V	S	I	D	A	B	O	V	W	A	E	L
I		L	I	R	U	R	I	E	R	L	R	I
N	G	C	U	N	U		T	T	E	S	A	Q
E	A	J	D	U	N	O	S	I	T	I	T	U
T	L	A	R	E	D	E	F	Q	N	G	I	E
E	X	E	C	U	T	I	F	U	U	E	O	S
J	E	S	U	I	T	E	S	E	D	L	N	

Pour le maître, NE PAS DONNER CETTE PAGE! Résumé à faire avec les élèves:

7. L'âge industriel: p. 98-113

Industrialisation: développement de l'industrie

Où a-t-elle commencé? En Grande-Bretagne

Grâce à quoi: usines de charbon

Endroit important en Allemagne: Ruhr

Développement qui s'en est suivi: industries, machine à vapeur, train, ...

Mécanisation: emploi des machines pour remplacer les humains (moins de places de travail ou travail à la chaîne, plus de production, ...), exode rural, précarité, migrations, ...

Capitalisme: organisation économique et sociale où les **capitaux** (= argent) et les moyens de production sont **privés** (-> PAS à l'État) syndicats, grèves,

Socialisme: Mouvement politique qui lutte contre l'exploitation des ouvriers (intérêt collectif/public avant intérêt privé)

FE 52-53

1. Sources d'énergie

2. Transports

3. Industrialisation

4. Mouvements de population

5. Industrialisation et urbanisme

6. Les entrepreneurs

7. Monde ouvrier et luttes sociales

Faire développer oralement 3-4 éléments de l'âge industriel

(charbon -> machine à vapeur -> locomotive à vapeur -> plus de marchandises et transports, ...)

8. 1848, naissance de la Suisse moderne

Constitution: recueil de lois fondamentales d'un État

Diète fédérale: assemblée des députés des cantons jusqu'en 1848

Confédération: ensemble des cantons réunis: nom officiel de la Suisse tant qu'entité dès 1803

Sonderbund: catholiques restaurateurs <-> protestants radicaux

3 niveaux: fédéral, cantonal, communal

3 pouvoirs: législatif, exécutif, judiciaire